

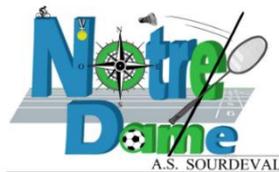
# 4<sup>ème</sup> Championnat National

## RAID SOURDEVAL



LA MANCHE  
LE DÉPARTEMENT

Du 2 au 4 Juin  
2025



Fédération Sportive Éducative  
de l'Enseignement Catholique





# Renseignements généraux

## CONTACT et ACCUEIL

Comité UGSEL Manche – 24 rue Quesnel Morinière 50200 COUTANCES – ORMA Hélène

Organisation : BISSON Romain – 06 08 11 60 20 – national.raid50@gmail.com

Accueil : **Passage obligatoire par l'accueil**

Lundi 2 Juin de 15h à 17h dans la salle de cinéma «LE REX», 15 rue Saint-Martin, 50150 Sourdeval

## LIEU DE COMPÉTITION, PLAN D'ACCÈS, STOCKAGE VTT

Salle du REX 15 rue Saint Martin 50150 SOURDEVAL

Possibilité de se garer pour les gros chargements au champ de foire de Sourdeval

## HÉBERGEMENT et RESTAURATION

Tous les participants seront logés au camping municipal à 200m de la salle du REX

La restauration aura lieu à la salle du REX

Tous les repas commandés seront facturés et non remboursables. Réservation à l'aide du questionnaire de participation.

**Passé le 20 Mai, aucune commande ne sera prise en compte.**

## DROIT D'ENGAGEMENT et PRIME KM

Le droit d'engagement est de 14€ par compétiteur

Une prime kilométrique est versée par l'intermédiaire du comité UGSEL auquel l'établissement est rattaché. Elle est calculée en fonction du nombre de participants et de la distance (trajet aller-retour, référence dicoroute)

## ANIMATION, SOUVENIR et PASTORALE

Lundi 2 Juin de 17h30 à 18h30 : cérémonie d'ouverture et temps pastoral au cinéma «Le Rex»

Mardi 3 Juin : temps de convivialité au camping, **apporter une spécialité de votre région** que l'on partagera entre adultes de 18h30 à 19h30. Des jeux seront mis à la disposition des élèves sur le stade

Mercredi 4 Juin de 13h à 13h30 : cérémonie de clôture et remise des récompenses

Un souvenir sera offert à chaque participant

Chaque élève doit venir avec son éco cup

## RESPONSABILITÉ

Les accompagnateurs (professeurs d'EPS, parents et autres) ainsi que le chef d'établissement sont directement responsables du comportement de leurs sélectionnés et tous dégâts que ces derniers pourraient causer au cours de leur séjour, que ce soit dans les hébergements, le centre de restauration ou le lieu de compétition.

L'UgseL Manche décline toute responsabilité en cas de vol. Chacun doit être responsable de ses effets et savoir les surveiller ou les faire surveiller.





## DROIT À L'IMAGE

Des photos seront prises lors de la compétition.

Tout concurrent est susceptible d'être pris en photo pour une publication sur les sites internet des organisateurs ou de l'Ugsef. Sans avis contraire écrit et signé par l'accompagnateur responsable, l'inscription à la compétition vaut acceptation de ce point de règlement et de la renonciation au droit à l'image du concurrent.

# Renseignements techniques et sportifs

## RÈGLEMENTS, COMMISSION DISCIPLINAIRE et LUTTE CONTRE LE DOPAGE

Se référer aux Règlements généraux et spécifiques 2024-2025 parus sur le site de l'UGSEL nationale

## REPRÉSENTANTS

CTN : Stéphane PRUVOST, Guillaume PERRAULT, Vincent NEVOUX (+commission litiges)  
UGSEL nationale : Béatrice DEL FRARI

## LICENCES

La licence UGSEL avec photo est obligatoire, élève et encadrant. Elles sont dématérialisées et imprimables par l'enseignant sur Ugselnet

Point de vigilance sur l'**article 9** des règlements généraux concernant la licence encadrant

*La participation d'un établissement est soumise à la présence d'un encadrant licencié UGSEL, qu'il soit professeur d'EPS, personne participante à l'animation de l'association sportive ou accompagnateur ponctuel.*

## USPORT

Les enseignants devront obligatoirement :

- Supprimer les élèves qualifiés mais qui ne participeront pas. En cas de non-respect, les droits d'engagement seront dus à l'organisateur.
- Faire tout changement de noms dans les équipes, et ce 96h au plus tard avant le début de la compétition, soit le 29 mai. Passé ce délai, les modifications ne seront acceptées que sur présentation d'un justificatif.

Pour les membres des équipes qui ne changent pas, aucune manipulation à faire sur Usport. Sans justificatif, les modifications seront acceptées sous réserve d'acquiescement des frais administratifs, à savoir 5 euros par élève et par changement (nouveau 24-25 cf article 15 des RG).

## QUESTIONNAIRE PARTICIPATION

A renvoyer à l'UGSEL Manche impérativement avant le 20 Mai 2025 par mail à [national.raid50@gmail.com](mailto:national.raid50@gmail.com) et [b-del-frari@ugsel.org](mailto:b-del-frari@ugsel.org) (droit d'engagement, commande repas).

Règlement par chèque et/ou virement en précisant dans l'intitulé «Raid50, nom établissement, ville et département», RIB en bas du questionnaire de participation.

## MATERIEL

### ➤ **Équipement individuel**

- Une tenue complète adaptée à la pratique sportive dans la nature et aux conditions météo du moment / Un ravitaillement sportif/ une réserve d'eau d'1,5 L minimum
- Un coupe-vent et une polaire (attention la saison peut être fraîche et humide en Normandie)
- Un VTT en bon état et un casque de vélo (contrôle à l'accueil)
- Un gilet jaune /un sac à dos / une couverture de survie / un stylo / une lampe frontale
- Une boussole / une montre / un sifflet « obligatoire »



➤ **Équipement collectif (au moins un par équipe)**

- Un téléphone portable avec 4G / Un kit de réparation de vélo
- Un porte-carte (deux jeux de cartes seront distribués sur toutes les sections)
- Un compteur kilométrique (conseillé)

## CAUTION PUCES

Remise à l'accueil le 2 Juin 2025

Une caution de 60 € par puces (2 puces PAR EQUIPE soit 120€) sera à remettre lors de l'accueil (un chèque à part par établissement). Ce chèque sera restitué à l'issue du championnat contre la remise des puces électroniques et des dossards. Il est préconisé de prévoir des serre-flexs (3 par puces).

## PRÉREQUIS

- ✓ Avoir une bonne condition physique
- ✓ Etre capable d'effectuer des réparations de base (crevaisin, ...)
- ✓ Etre capable d'envoyer par SMS une position GPS
- ✓ Savoir-nager. Il est important que chaque enseignant vérifie que chaque élève inscrit possède bien le « Savoir nager Avoir pris connaissance de l'utilisation d'un roadbook
- ✓ Avoir pris connaissance de ce qu'est une carte satellite ou aérienne
- ✓ Être capable de réaliser un azimut avec la boussole

## CHARTRE ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive.

# PROGRAMME GÉNÉRAL

## Lundi 2 juin 2025 – ACCUEIL et DÉBUT DU RAID

<b>A partir de 15h</b>	Accueil des délégations au REX, rue Saint Martin 50150 Sourdeval
<b>15h – 17h30</b>	Installation au camping et vérification du matériel
<b>17h30 – 18h30</b>	Cérémonie d'ouverture
<b>18h30 - 19h30</b>	Réunion technique à la salle du REX
<b>19h</b>	Repas à la salle du REX (pensez à votre éco cup)
<b>20h</b>	Départ du Prologue

## Mardi 3 juin 2025 – EPREUVE

<b>7h -8h15</b>	Petit déjeuner
<b>8h45</b>	Départ délégation (12kms)
<b>9h30 – 15h</b>	<b>Epreuve</b>
<b>Fin de l'épreuve</b>	Panier repas sur site Retour au camping
<b>18h</b>	Réunion technique
<b>18h30</b>	Apéritif des régions et repas au stade de Sourdeval Jeu en accès libre autour du stade

## Mercredi 4 juin 2025 – EPREUVE

<b>A partir de 6h45</b>	Petit déjeuner
<b>8h30</b>	Départ délégations (6 kms)
<b>9h15 – 12h15</b>	<b>Epreuve</b>
<b>Fin de l'épreuve</b>	Rangement et récupération des paniers repas au stade de Sourdeval
<b>13h</b>	Cérémonie de clôture et Podium



**Les horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction de l'évolution de la compétition.**



Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac, et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux évènements d'ouverture culturelle éventuels.

**Le jeune s'engage** à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

**L'adulte est responsable** du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect et des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son chef d'établissement.

**L'organisateur s'engage** à tout mettre en oeuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.



**La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.**